

saint-pardoux-soutiers

Halle des sports : le projet peut avancer

Le conseil municipal de Saint-Pardoux-Soutiers s'est réuni, à la salle de Soutiers, jeudi 19 janvier, avec l'objectif de se positionner sur une esquisse modifiée de halle de sports. Après le rejet de la première esquisse, le maître d'œuvre a présenté des variantes. Les élus ont voté en faveur de l'esquisse proposant une salle de 18x42 m, avec une surface de jeu inchangée, un sol multisport, vestiaires et douches compris, respectant les 7 m de hauteur conformes aux normes pour le déroulement de compétitions. Le projet comprend l'espace de stationnement et l'aménagement extérieur. La facture qui avoisine le 1 000.000 € HT, est ainsi diminuée d'environ 200 000 €. La commune prévoit un reste à charge d'environ 400 000 € HT après déduction

des subventions. « C'est un projet qui répond à une demande des clubs. Il viendra compléter l'offre existante à Mazières où la salle omnisports fait le plein d'occupants. On veut que l'accès soit gratuit pour les associations. C'est une autre manière de les aider au-delà du subventionnement. Il y aura une porte connectée pour un accès aisé et gratuit pour les habitants », explique le maire qui souhaite voir le projet finalisé pour Paris 2024.

Projet structurant. Concernant la réhabilitation du quartier du Poirier, pour la maîtrise d'œuvre, les élus ont voté pour la proposition du mieux-disant, 2LM.

Travaux en cours. Concernant la maison Francette, le conseil a voté un avenant au marché conclu avec l'entreprise en charge du lot 9, plomberie-CVC, pour

l'installation, à sa demande, d'un bac de récupération d'eau sous le chauffe-eau, soit une plus-value de 357 € TTC. Du côté de la MAM, un avenant au marché passé avec l'entreprise en charge du lot terrassement a été voté pour la préparation du support et la pose d'un terrain de gazon synthétique occasionnant une plus-value de 777 €. Sur le lot gros œuvre, un avenant a été validé pour 832 € TTC concernant l'installation d'un tuyau sous dallage permettant l'évacuation des eaux pluviales.

Don en faveur de la bibliothèque. L'association Café Gâtine a été dissoute en fin d'année. Le conseil d'administration a souhaité faire don des fonds restants aux bibliothèques du réseau Lectures nomades. Le conseil a voté favorablement la proposition d'un don de 1.415 €.